

**Présentation d'un nouveau programme de Diplôme d'études spécialisées (D.E.S.)  
Identification de la demande - Tableau synthèse**

***S.V.P., utiliser la souris pour vous déplacer sur les espaces à compléter.***

- Transmettre une copie électronique de la version préliminaire du projet à [cheminement@fesp.umontreal.ca](mailto:cheminement@fesp.umontreal.ca) et copie conforme à Monsieur Jean-François Angers ([jean-francois.angers@umontreal.ca](mailto:jean-francois.angers@umontreal.ca)), de la FESP pour avis. Notez que tous les projets doivent nous être transmis par le Secrétaire ou par le Doyen de votre faculté.
- **DÉPÔT DU PROJET À LA SOUS-COMMISSION** : transmettre une copie électronique de la version finale du projet **ainsi qu'une copie signée par votre instance facultaire et numérisée du « Formulaire de transmission pour une demande de modification majeure ou création de programme »** à [cheminement@fesp.umontreal.ca](mailto:cheminement@fesp.umontreal.ca) (copie conforme à [jean-francois.angers@umontreal.ca](mailto:jean-francois.angers@umontreal.ca)).

**RÉSERVÉ À LA FESP**

<b>2020-</b> Date de réception de la version initiale	 Date de réception de la version finale
--	--

**Médecine**  
Faculté

**Psychiatrie et addictologie**  
École/Département

**Neuromodulation psychiatrique et thérapies somatiques avancées**

Titre du programme d'études

**Diplôme d'études spécialisées (D.É.S.)**

Titre du diplôme

**Université de Montréal**

Lieu prévu d'offre du programme d'études

Délibération N° : CEFM-18-4257  
Assemblée/Conseil

**6 décembre 2018**  
Date Assemblée/Conseil

**iv**

**Hiver 2020**

Trimestre d'implantation

Ressources nouvelles requises     non     oui

*(Si oui, justifier et compléter le tableau E; sinon, compléter que les cases requises du tableau E.)*

**ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES**

Est-ce que le projet de création découle d'un processus d'évaluation de programme ?

Oui, expliquer comment ce projet rejoint les recommandations :

Non

Autre, expliquez :

**INTERDISCIPLINARITÉ / INTERUNIVERSITAIRE**

Si le projet fait appel à des contenus interdisciplinaires, indiquer s'il est :

Intrafacultaire  ou Interfacultaire  / Interuniversitaire

**RÉSUMÉ DU PROJET**

*Encadré réservé aux renseignements susceptibles de contribuer à la présentation du dossier*

Le programme de surspécialité (fellowship) en neuromodulation psychiatrique est structuré pour assurer des soins de qualité optimale aux patients aux prises avec une condition psychiatrique réfractaire aux traitements pharmacologiques et de réadaptation. Le programme permet à un psychiatre diplômé (incluant un pédopsychiatre ou gériopsychiatre) de devenir un clinicien spécialisé en neuromodulation psychiatrique, un domaine de sur-spécialisation émergent. Plusieurs départements hospitaliers de psychiatrie du Québec vont développer une offre de soins en neuromodulation au cours des 5-10 prochaines années, et le département universitaire de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et ses hôpitaux affiliés sont déjà sollicités pour répondre à ce besoin pédagogique.

Au terme de leur formation de douze mois consécutifs en clinique de neuromodulation, les étudiants du programme auront développé l'expertise nécessaire pour réaliser de manière autonome et sécuritaire l'évaluation, le suivi, la sélection et l'application des interventions adaptées en neuromodulation psychiatrique (tdcs, rtms, stimulation du nerf vague, stimulation cérébrale profonde, électroconvulsothérapie) et dans d'autres interventions somatiques émergentes tel l'infusion de kétamine IV ou autre modalités apparentées pour des patients avec troubles psychiques dit réfractaires aux traitements usuels tel : un trouble dépressif caractérisé médico-réfractaire, unipolaire ou bipolaire, dans un continuum transdiagnostique avec les troubles anxieux et les troubles ou traits de la personnalité pathologique ; en addiction ; en trouble obsessionnel-compulsif ; dans l'hallucinoïse réfractaire aux antipsychotiques, etc. Il peut aussi agir comme consultant expert dans le domaine de la neuromodulation non psychiatrique (en migraine, en épilepsie, en troubles du mouvement, en douleur, etc)

Cette expertise comprendra, entre autres : l'évaluation systématique des patients notamment avec des outils standardisés (échelles, questionnaires) incluant des mesures innovantes tel le phénotypage digital par l'utilisation d'applications mobiles, le tout dans un contexte interdisciplinaire. L'utilisation judicieuse de tests de laboratoire et autres mesures du fonctionnement cérébral (dépistage cognitif, imagerie fonctionnelle et anatomique) sera aussi une expertise développée.

Au cours de l'année de formation, les étudiants acquerront de solides connaissances cliniques et fondamentales. Un projet de recherche clinique devra être poursuivi et une production académique conséquente (participation aux demandes de fonds, présentation dans des congrès nationaux et internationaux, auteurs et co-auteurs d'au moins 2 publications sont attendus des étudiants au terme des 12 mois de formation).

Cette formation de surspécialité en neuromodulation psychiatrique sera proposée principalement au Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) (rTMS, SNV, SCP, kétamine). L'étudiant pourrait aussi faire des stages aux CIUSSS de l'Est (ECT, kétamine, tDCS), du Nord et du Centre-Sud (ECT). L'étudiant passera la majorité de son temps au CHUM, soit pour 10-11 périodes minimales. 2-3 périodes sont réservées au sous-programme de l'électroconvulsothérapie, non disponible au CHUM.

## **TABLEAU A – RÉGLEMENT PÉDAGOGIQUE**

**Titre du programme** : Diplôme d'études spécialisées en neuromodulation psychiatrique et thérapies somatiques avancées

## Règlement pédagogique proposé \*

### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au diplôme d'études spécialisées en neuromodulation psychiatrique, le candidat doit :

- Satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- Être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine
- Être titulaire d'un diplôme de spécialiste en psychiatrie générale ou sur-spécialiste en psychiatrie légale, psychiatrie de l'enfance et l'adolescence ou en gériopsychiatrie. Les candidats canadiens doivent détenir la certification du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en psychiatrie générale ou des spécialités acceptées. Les candidats étrangers doivent détenir le diplôme de médecin spécialiste en psychiatrie générale délivré par leur pays d'origine.
- Faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise
- Présenter une lettre d'intention dans laquelle il décrit son cheminement de carrière et les motifs l'incitant à entreprendre des études supérieures ainsi que ses attentes face au programme, commente la pertinence de sa préparation et les conditions favorables à sa réussite et décrit ses champs d'intérêt
- Présenter un curriculum vitae
- Présenter deux lettres de recommandation de ses pairs sous forme de formulaire fourni par le programme
- Se présenter en personne, après convocation, pour une entrevue informelle devant avoir lieu au plus tard à la fin du mois de mai de l'année précédant le début de la formation

### 2. Particularités

Ce programme de formation surspécialisée aura une durée minimale de 12 mois, soit 13 périodes de 4 semaines.

Il s'agit d'études à temps plein.

### 3. Description du rôle du médecin-psychiatre en neuromodulation psychiatrique

Le psychiatre en neuromodulation psychiatrique acquiert, maintient et développe un corpus de savoirs, d'habiletés spécialisées, de techniques d'intervention, d'attitudes professionnelles et de stratégies de gestion indispensables à la prise en charge des interventions de neuromodulation psychiatrique avancées. Il doit posséder une solide connaissance théorique en neurosciences cognitives et des troubles mentaux.

Sa connaissance approfondie et critique des circuits neurobiologiques qui sous-tendent les symptômes normaux comme pathologiques, et des mécanismes d'action des thérapies somatiques avancées et de la neuromodulation en font un clinicien qui pourra intégrer les nouvelles connaissances dans ce domaine.

Il peut aussi agir comme psychiatre consultant dans les indications non psychiatriques de neuromodulation, tel en migraine, en épilepsie, en troubles du mouvement (Parkinson, tremblement dystonique ou essentiel), en douleur.

Le psychiatre en neuromodulation psychiatrique s'appuie sur les données probantes de la pratique factuelle et assume la responsabilité de recommander, prescrire et/ou procéder à des techniques de thérapies somatiques avancées ou de neuromodulation dans les contextes appropriés. L'exécution de ces tâches par un expert compétent et dans le plus grand respect de l'éthique permet l'amélioration de la qualité de vie et des atteintes fonctionnelles des patients, ce qui à son tour est bénéfique pour les proches, pour son rétablissement et sa participation citoyenne.

Il sait reconnaître ses propres limites et celles des thérapies somatiques avancées et de neuromodulation, conscient de complexité de l'expérience et l'expression de la souffrance humaine et que des traitements inspirés des neurosciences ne sont que des outils pour amener le patient vers son rétablissement, pertinent que dans des situations bien définies et fondées sur les données probantes ou dans le contexte de recherche clinique.

Le psychiatre en neuromodulation travaille dans un contexte d'équipe interdisciplinaire, assume le leadership attendu de lui tout en sachant utiliser et reconnaître la contribution des autres professionnels et des patients.

Il anticipe, reconnaît et gère les situations à risque pour la sécurité des patients. Il peut agir à titre d'enseignant, de chercheur et formuler un avis d'expert. Il sait gérer efficacement l'accessibilité aux soins et le travail d'équipe.

Il participe à l'évaluation de la qualité de l'acte médical. Il communique efficacement ses connaissances aux étudiants en médecine et aux résidents de tout programme mais surtout en psychiatrie, de même qu'à ses pairs et aux autres professionnels de la santé. Il utilise les ressources du réseau judicieusement et il contribue au développement de nouvelles connaissances, il démontre son professionnalisme en offrant des soins du plus haut calibre avec intégrité, honnêteté et compassion, enfin, il exerce la discipline selon les principes déontologiques conformément aux devoirs et obligations du médecin.

## **TABLEAU B – OBJECTIFS ET STRUCTURE DU PROGRAMME**

**Titre du programme :** Diplôme d'études supérieures spécialisées en neuromodulation psychiatrique

À la fin de la formation, le diplômé possédera les connaissances, compétences, habiletés et attitudes nécessaires pour pratiquer la surspécialité étudiée à un niveau d'expert dans le profil de formation choisi.

Le diplômé en neuromodulation psychiatrique aura les compétences pour être rattaché à un centre académique et universitaire ou non. Le diplômé sera en mesure de faire de la recherche clinique, de participer à la formation médicale continue en neuromodulation psychiatrique et d'être un défenseur de la promotion des bonnes pratiques dans ce domaine. Plus spécifiquement, le candidat au programme de neuromodulation psychiatrique est encouragé à participer aux activités de recherche de son milieu.

Un projet de recherche doit avoir été défini et préparé à l'avance, avant son arrivée en stage. Il peut également se joindre et participer à un projet de recherche déjà en cours dans le milieu d'accueil selon un accord mutuel avec les patrons superviseurs.

Le candidat au programme de neuromodulation psychiatrique est également encouragé à se joindre aux activités de qualité de l'acte médical, d'assurance qualité et/ou d'audit.

Finalement, un projet éducatif, la participation à des cours ou enseignements aux résidents sont également encouragés. Les projets éducatifs peuvent être de plusieurs ordres, par exemple : la rédaction et publication d'un article de révision de la littérature, le développement de capsules d'information, etc.

Le cadre de compétences CanMEDS, incluant l'intégration progressive des principes des Compétences par Conceptions (CPC) et l'utilisation des Activités Professionnelles Confiables (APC) du Collège royal du Canada serviront de toile de fond à l'élaboration des objectifs de formation.

Les 2 premières périodes sont constitués de la transition vers la discipline, soit de la psychiatrie générale vers une pratique spécialisée en thérapies somatiques avancées et en neuromodulation. Les périodes 3 à 9 sont consacrées à l'apprentissage et aux développements des compétences spécifiques du domaine de la neuromodulation, incluant l'électroconvulsothérapie. Les périodes 10 à 13 constituent une période de transition vers la pratique avancée en neuromodulation et thérapies somatiques avancées, où le candidat consolide ses connaissances, ses habiletés et finalise son programme éducatif et de recherche. Il acquiert l'autonomie pour devenir un spécialiste prêt aux défis de la pratique psychiatrique académique.

Tous les étudiants doivent atteindre les objectifs communs suivants à l'issue de la formation:

Les futurs candidats doivent démontrer les connaissances nécessaires, les habiletés et les attitudes pour offrir des soins centrés sur le patient dans un contexte de population diversifiée et porteurs de pathologies complexes. Dans tous les aspects de cette pratique spécialisée, les candidats doivent être capables de gérer d'une façon professionnelle des problématiques reliées à cette surspécialité.

### **DÉFINITION**

La psychiatrie est la spécialité de la médecine qui s'intéresse à l'étude biopsychosociale de l'étiologie, de l'évaluation, du diagnostic, du traitement et de la prévention des troubles mentaux, émotionnels et comportementaux, qu'ils se manifestent seuls ou conjugués à d'autres troubles d'origine médicale ou chirurgicale, à toutes les étapes de la vie. La neuromodulation psychiatrique et les thérapies somatiques avancées sont issues du courant neuroscientifique dans la compréhension et le traitement de troubles mentaux, mais s'imbriquent dans des approches intégrées biopsychosociales.

### **BUTS**

Au terme de la formation, on s'attend d'un psychiatre en neuromodulation psychiatrique qu'il soit un spécialiste compétent dans ce domaine, capable d'exercer le rôle de consultant dans la surspécialité. Le psychiatre doit

acquérir une connaissance pratique de la base théorique, y compris de ses fondements dans les neurosciences fondamentales et la recherche dans ce domaine précis.

Le psychiatre doit faire preuve des connaissances, des habiletés et des attitudes requises pour des soins et des services efficaces centrés sur le patient et ses besoins, à toutes les étapes de la vie. Dans tous les aspects de la pratique sur-spécialisée, le diplômé doit être en mesure de transiger avec professionnalisme avec les questions éthiques, entourant le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, la culture, l'ethnicité et la spiritualité.

## **COMPÉTENCES EN NEUROMODULATION PSYCHIATRIE ET EN THÉRAPIES SOMATIQUES AVANCÉES**

Au terme de la formation postdoctorale, le sur-spécialiste en neuromodulation psychiatrique auront perfectionné un éventail de compétences spécifiques dans plusieurs domaines décrits comme suit :

**Connaissances initiales :** Capables de reconnaître, d'identifier ou de décrire des principes des principales technologies en neuromodulation (rtms, ECT, tDCS, SNV, SCP) et en thérapies somatiques avancées, notamment l'utilisation de la kétamine IV ou intra-nasale.

**Connaissances pratiques :** Capables de démontrer leur connaissance des aspects fondamentaux de la neuromodulation psychiatrique et en thérapies somatiques avancées, comme les techniques de base de base en stimulation magnétique transcrânienne (seuil moteur, localisation, protocoles en dépression) et en électroconvulsothérapie (indications, gestion des médicaments pré et per ECT, titration) et les pharmacologies émergentes (kétamine, psychédéliques)  
Les psychiatres savent utiliser les plateformes informatiques (Medline, Research Gate) et les principaux journaux pertinents (JAMA Psych, AM J of Psychiatry, Nature et Science, Biological Psychiatry, Brain Stimulation, Journal of ECT, etc) pour développer leurs connaissances, trouver les articles majeurs et méta- analyses pertinentes et se tenir à jour.

**Compétence :** Capables de démontrer une connaissance pratique et capable de la mettre en action au quotidien pour le traitement efficace des patients référés. Cette compétence est enrichie d'une perspective développementale, culturelle et évolutive, permettant des entrevues en détail, incluant une formulation des problèmes biopsychosociaux et leur impact sur la demande de soins et une capacité d'enseigner, de consulter, d'évaluer et de gérer les demandes de consultation. Les psychiatres sur-spécialistes sont capables d'évaluer de manière critique les ouvrages scientifiques relatifs à ce domaine et d'en appliquer les principes.

**Compétence avancée :** Compréhension détaillée et perfectionnée, multimodale et interdisciplinaire, menant à un enseignement avancé et à des services de consultation auprès de cas complexes en neuromodulation et thérapies somatiques avancées. Les psychiatres utilisent des échelles et autres mesures biologiques ou phénotypiques pour ajouter à la systématisation de la connaissance, pour approfondir les dimensions évaluées dans une perspective transdiagnostique. Ils ont une connaissance approfondie des ouvrages scientifiques pertinents au domaine et sont capables d'en appliquer les principes en en faisant une adaptation ou une extrapolation au besoin.

**Expert/Maîtrise :** Elle exige une formulation avancée des symptômes et des circuits impliqués, des forces et des limites du domaine, des champs qui restent à explorer tant au plan des connaissances théoriques que des interventions thérapeutiques.  
Le sur-spécialiste aura une capacité à anticiper les écueils et critique envers son domaine d'expertise, d'engagera pour améliorer les soins, développer de nouveaux protocoles. Sa fine compréhension de la neurobiologie des troubles mentaux lui permettra une personnalisation des soins lorsque pertinent et tiendra compte de patients atteints de comorbidités complexes, de problèmes rares ou récalcitrants au traitement.

Il sera en mesure d'identifier les connaissances manquantes et saura développer et proposer des études qui pourraient combler ces manques.

Au terme de la formation, les psychiatres sur-spécialisés en neuromodulation psychiatrique et en thérapies somatiques avancées auront acquis les compétences suivantes et fonctionneront efficacement en tant que :

## **Expert Médical**

*Définition :*

En tant qu'**experts médicaux**, les psychiatres du domaine jouent tous les rôles CanMEDS et utilisent leur savoir médical, leurs compétences spécialisées cliniques et leurs attitudes professionnelles pour dispenser de soins axés sur le patient en suivi, dans les hôpitaux, les cliniques externes ou lieu de dispensation de ces soins sur-spécialisés. Le rôle d'**expert médical** est le rôle pivot du médecin dans le cadre **CanMEDS**.

*Compétences clés et habilitantes : Les psychiatres en neuromodulation psychiatriques et en thérapies somatiques avancées peuvent...*

### **Travailler efficacement comme conseillers en jouant tous les rôles du cadre CanMEDS pour dispenser des soins médicaux optimaux, respectueux de l'éthique et axés sur les patients**

1. Donner une consultation, et notamment présenter des évaluations et des recommandations bien documentées, oralement ou par écrit, pour répondre à une demande de soins dans ce domaine
2. Utiliser toutes les compétences CanMEDS pertinentes à psychiatrie et dans ce domaine de sur-spécialisation
3. Identifier les problèmes cliniques pertinents qui surgissent dans le soin de neuromodulation ou lors d'infusion de kétamine des patients et y réagir de la façon appropriée.
4. Accorder des priorités efficaces et appropriées à leurs obligations professionnelles face à de nombreux patients et problèmes et dans la gestion des listes d'attente et des attentes des patients et des consultants.
5. Prodiguer des soins fondés sur la compassion et axés sur les patients
6. Reconnaître les dimensions déontologiques de la prise de décision, des limites des connaissances et en tenir compte
7. Démontrer leur expertise ailleurs que dans les soins aux patients, notamment en témoignant comme experts ou conférenciers, et capable d'agir comme chercheurs cliniciens.

### **Acquérir et maintenir des connaissances cliniques, des compétences spécialisées et des attitudes convenant à leur pratique**

Acquérir, appliquer et maintenir des connaissances neuroscientifiques et cliniques pertinentes à la sur-spécialité en neuromodulation et thérapies somatiques avancées à toutes les étapes de la vie et aux niveaux désignés de **connaissances**, de **connaissances pratiques** ou de la **compétence** attendues.

1-Ils possèdent des connaissances et compétences d'experts dans l'étiologie, les symptômes, l'évolution et le traitement des problèmes psychiatriques réfractaires suivants :

- a- Troubles de l'anxiété
- b- Troubles bipolaires et autres troubles connexes
- c- Troubles dépressifs
- d- Troubles obsessionnels compulsifs et troubles connexes
- e- Spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques
- f- Troubles liés à une substance et à la dépendance
- g- Troubles liés à des traumatismes et à des facteurs de stress
- h- Troubles alimentaires
- i- Troubles dissociatifs, troubles à présentation somatique (somatoformes)
- j- Troubles physiques pour lesquels des données probantes existent pour de ces thérapies avancées (acouphènes, douleur, troubles du mouvement, migraine).

En tenant compte de la contribution des traits ou troubles de la personnalité, de l'impact des facteurs environnementaux ou non spécifiques et nourris de l'approche dimensionnelle des troubles mentaux.

2-Les psychiatres en neuromodulation et thérapies avancées ont une connaissance approfondie en :

- a- Neuroanatomie fonctionnelle des états normaux et pathologiques et notamment des circuits frontaux-sous-corticaux
- b- Biologie et chimie des cellules nerveuses et gliales

- c- Des principes de la modulation, de l'inhibition et de l'activation des circuits neuronaux
- d- Psychopharmacologie des troubles réfractaires
- e- Méthodologie de la recherche
- f- Statistique biomédicale

Ils sont capables d'intégrer de manière compétente les meilleures données probantes et les pratiques exemplaires pour améliorer la qualité des soins et de la sécurité des patients dans l'exercice de la psychiatrie. Ils peuvent appliquer les techniques d'acquisition continue des connaissances, dans le cadre du rôle d'érudit, afin de mettre en œuvre un programme personnel d'actualisation et d'amélioration des domaines de compétence professionnelle

3- Ils ont une connaissance pratique en :

- a-Facteurs médico-légaux
- b- Génétique
- d- Physiologie
- e-Physique électrique et magnétique

### **Procéder à une évaluation complète et appropriée d'un patient référé en clinique en neuromodulation psychiatrique et thérapies somatiques avancées**

- a-Établir et maintenir une relation de travail efficace avec le patient souvent déçu des échecs précédents et dans le contexte d'attentes élevées
- b-Identifier et étudier efficacement les problèmes à aborder au cours d'un contact avec un patient, en tenant compte du contexte, des préférences de celui-ci
- c-Procéder à un examen ciblé, pertinent et exact de l'état mental en vue de diagnostiquer, prendre en charge, promouvoir la santé et favoriser une responsabilisation partagée face à son problème de santé
- d-Procéder à une entrevue diagnostique en incluant un membre des proches afin de prendre en compte des aspects systémiques
- e-Procéder à un examen physique ou neurologique ciblé, pertinent et exact
- f-Procéder à des tests cliniques ou paracliniques (EEG, polysomnographie, neuroimagerie (IRM, TEP), tests sanguins, etc) visant à documenter d'éventuels conditions physiques contributives au caractère dit réfractaires des patients référés ou pour approfondir le phénotypage précis des patients.
- g-Choisir des méthodes de recherche appropriées sur le plan médical en procédant de manière efficace et respectueuse de l'éthique, y compris :
- h-Intégrer et présenter une compréhension biopsychosociale
- i-Élaborer et mettre en œuvre un plan thérapeutique biopsychosocial intégré

### **Pratiquer efficacement les interventions thérapeutiques en neuromodulation psychiatrique et en thérapies somatiques avancées**

- a-Mettre en œuvre des plans de traitement efficaces en collaboration avec les patients et les membres de leur famille et l'équipe
- b- Évaluer les traitements psychopharmacologiques appropriés, suggérer les modifications pertinentes
- c- Évaluer les traitements de neuromodulation appropriés, les prescrire et les dispenser, dont la thérapie électroconvulsive (TEC), la stimulation magnétique transcrânienne, la stimulation par courant direct (tDCS), la stimulation du nerf vague et la stimulation cérébrale profonde
- d-Évaluer les traitements somatiques avancés, les prescrire et les dispenser, dont la kétamine IV ou intranasale, et les psychédéliques.
- e-Faire preuve de sa compétence dans l'évaluation de la pertinence des traitements psychologiques, et les utiliser en combinaison avec les traitements de neuromodulation et les thérapies somatiques avancées lorsque la littérature le suggère tel l'utilisation de scripts thérapeutiques en trouble de stress post-traumatique et en trouble obsessionnel-compulsif et de stimuli de consommation en trouble de l'usage de substance.

f-Faire preuve de sa connaissance pratique dans l'évaluation de la pertinence des traitements psychologiques, les prescrire lorsque le traitement des comorbidités le suggère, tel la thérapie comportementale dialectique, la thérapie de pleine conscience, la thérapie motivationnelle, la relaxation, le yoga, la cohérence cardiaque

g-Faire preuve de sa compétence dans l'évaluation et la prise en charge des effets secondaires

h-Faire preuve de sa compétence dans l'évaluation et la prise en charge de la conformité au traitement

i-Démontrer une mise en œuvre efficace, appropriée et opportune des interventions qui tient compte du risque et de la sécurité

j-S'assurer d'obtenir le consentement éclairé nécessaire en vue des traitements

### **Utiliser les techniques d'intervention, tant diagnostiques que thérapeutiques, de façon compétente et appropriée**

a-Démontrer l'application efficace, appropriée et opportune d'interventions diagnostiques pertinentes à la psychiatrie (y compris, sans s'y limiter, les techniques d'entrevues diagnostiques, l'administration de questionnaire et l'interprétation de la neuroimagerie)

b-Démontrer l'exécution efficace, appropriée et opportune des interventions thérapeutiques pertinentes

c-Documenter les interventions pratiquées et leur résultat, et diffuser l'information pertinente

d-Assurer que l'on organise un suivi approprié des interventions pratiquées

### **Consulter au besoin d'autres professionnels de la santé tout en reconnaissant les limites de leur expertise**

a-Démontrer qu'ils connaissent les limites de leur expertise

b-Démontrer qu'ils peuvent au besoin consulter un autre professionnel efficacement, de façon appropriée et en temps opportun pour optimiser les soins dispensés aux patients

c-Organiser des services de soins de suivi appropriés pour les patients et les membres de sa famille ou les personnes soignantes

## **Communicateur**

### *Définition :*

Comme **communicateurs**, les psychiatres en neuromodulation et en thérapies somatiques avancées facilitent efficacement la relation médecin-patient et les échanges dynamiques qui se produisent avant, pendant et après le contact médical. Ces psychiatres permettent une communication thérapeutique axée sur les patients en partageant la prise de décision et échangeant de façon dynamique avec les patients, les membres de leur famille, les pourvoyeurs de soin, le médecin ou psychiatre consultant d'autres professionnels et d'autres personnes. Les compétences de ce rôle sont essentielles pour établir une relation et la confiance, établir un diagnostic, fournir de l'information, chercher à instaurer la compréhension mutuelle et faciliter un plan de soin partagé. C'est une compétence pivot pertinente à l'exercice de la psychiatrie, à toutes les étapes de la vie.

### *Compétences clés et habilitantes : Les psychiatres peuvent...*

1. **Établir avec les patients et les membres de leur famille un rapport et une confiance ainsi qu'une relation conforme à l'éthique**
1. Reconnaître que le fait d'être un bon communicateur constitue une technique clinique essentielle pour les psychiatres et qu'une communication médecin-patient efficace peut favoriser la satisfaction du patient et du médecin, l'observation du traitement et une amélioration des résultats cliniques
1. Utiliser la communication orale et non verbale de manière experte
2. Manifester une attitude non critique
2. Établir avec les patients et les membres de leur famille de bonnes relations thérapeutiques caractérisées par la compréhension, la confiance, le respect, l'honnêteté et l'empathie
3. Respecter le caractère confidentiel des renseignements concernant le patient, de sa vie privée et de son autonomie
4. Écouter efficacement
5. Être à l'affût des indices non verbaux et en tenir compte

6. Faciliter efficacement un contact clinique structuré
  
2. **Trouver et résumer avec précision les renseignements pertinents et les points de vue des patients et des membres de leur famille, de confrères et d'autres professionnels**
  1. Réunir de l'information sur une maladie, et aussi sur les croyances d'un patient, ses préoccupations, ses attentes et son vécu de la maladie
  2. Chercher et résumer des renseignements pertinents provenant d'autres sources comme les membres de la famille du patient, ses aidants et d'autres professionnels
  
3. **Transmettre avec exactitude des explications et des renseignements pertinents aux patients et aux membres de leur famille, à des collègues et à d'autres professionnels**
  1. Présenter des renseignements à un patient et aux membres de sa famille, aux collègues et à d'autres professionnels de façon compatissante et compréhensible pour encourager la discussion et la participation à la prise de décision
  
4. **Faire en sorte que les patients, les membres de leur famille et les autres professionnels aient la même compréhension des enjeux, des problèmes et des plans pour élaborer un plan de traitement commun**
  1. Définir et explorer efficacement les problèmes à aborder à la suite d'une rencontre avec un patient, en tenant compte du contexte, des réponses du patient, de ses préoccupations et de ses préférences
  2. Respecter la diversité et la différence, ce qui inclut les effets de la problématique hommes femmes, de la religion et des croyances culturelles sur la prise de décision
  3. Encourager la discussion, les questions et l'échange au cours de la rencontre
  4. Pour l'élaboration du plan de traitement, faire participer les patients, les membres de leur famille et les professionnels de la santé compétents à la prise de décision
  5. S'attaquer efficacement aux problèmes de communication délicats, incluant sans s'y limiter, l'obtention d'un consentement éclairé, à l'annonce d'une mauvaise nouvelle, la divulgation d'événements médicaux indésirables, et en présence de colère, de confusion et d'incompréhension
  
5. **Transmettre des renseignements oraux et écrits efficacement au sujet d'un contact psychiatrique**
  1. Tenir des dossiers clairs, exacts et appropriés sur les contacts cliniques et les plans
  2. Présenter des rapports à l'oral au sujet des contacts cliniques et des plans
  3. Présenter des informations médicales de manière appropriée pour garantir un transfert des soins sécuritaire
  4. Présenter au public ou aux médias l'information relative à une question médicale de manière efficace

## **Collaborateur**

*Définition :*

Comme **collaborateurs**, les psychiatres en neuromodulation et en thérapies somatiques avancées travaillent efficacement dans une équipe de soins de santé afin de prodiguer des soins optimaux aux patients. De plus, ils collaborent souvent aux soins de patients principalement suivis en psychiatrie communautaire, dans leur région, pour un épisode de soins. Les psychiatres en neuromodulation et en thérapies somatiques avancées travaillent ainsi en partenariat avec d'autres intervenants et participent de manière appropriée au soin de personnes ou de groupes de patients en particulier. Ils sont particulièrement attentifs à identifier les risques de clivage et d'idéalisation. Ce partenariat est de plus en plus important dans un contexte multiprofessionnel moderne où les soins axés sur le patient sont un but largement partagé. Il est essentiel pour les psychiatres en neuromodulation et en thérapies somatiques avancées de pouvoir collaborer efficacement avec les patients et une équipe interprofessionnelle ou multidisciplinaire d'experts médicaux pour donner des soins, une formation et des connaissances spécialisées optimaux.

*Compétences clés et habilitantes : Les psychiatres peuvent...*

1. **Participer efficacement et comme il se doit à l'activité d'une équipe interprofessionnelle, être capable de déléguer comme d'assumer un rôle de leadership**
  1. Décrire les rôles et les responsabilités du psychiatre en neuromodulation et en thérapies somatiques avancées et des membres de son équipe à d'autres professionnels membres de l'équipe de soins de santé

2. Décrire les rôles et les responsabilités d'autres professionnels membres de l'équipe de soins de santé
  3. Reconnaître et respecter la diversité des rôles, des responsabilités et des compétences d'autres professionnels par rapport aux leurs
  4. Collaborer avec d'autres personnes pour évaluer, planifier, prodiguer et intégrer des soins à des patients individuels ou à des groupes de patients
  5. Savoir dispenser les traitements en collaboration avec des médecins offrant des soins primaires et comprendre les rôles et les contributions de ces médecins
  6. Décrire les rôles et les contributions des milieux de travail, des écoles, des services médico-légaux, des établissements de soins complexes, et des autres organismes dans le continuum des services
  7. Collaborer avec d'autres intervenants et apprendre d'eux pour évaluer, planifier et revoir d'autres tâches comme des problèmes de recherche, de la formation, l'examen des programmes ou des responsabilités administratives
  8. Participer aux réunions d'équipes interprofessionnelles
  9. Établir des relations d'interdépendance avec d'autres professions pour prodiguer des soins de qualité
  10. Identifier, reconnaître et décrire les principes de la dynamique de groupe et des systèmes
  11. Respecter l'éthique de l'équipe, y compris la confidentialité, l'affectation des ressources et le professionnalisme
  12. Faire preuve de leadership dans une équipe de soins de santé de façon appropriée
2. **Collaborer efficacement avec d'autres professionnels de la santé afin d'éviter des conflits interprofessionnels, de les négocier et de les résoudre**
    1. Respecter leurs collègues et les membres d'une équipe interprofessionnelle
    2. Collaborer avec d'autres professionnels pour prévenir les conflits
    3. Recourir à la négociation fondée sur la collaboration pour résoudre des conflits
    4. Respecter les différences et résoudre les malentendus et les limites du champ de pratique dans d'autres professions
    5. Reconnaître ses propres différences, malentendus et limites pouvant contribuer à des tensions interprofessionnelles
    6. Réfléchir sur le fonctionnement de l'équipe interprofessionnelle

## **Gestionnaire**

### *Définition :*

Comme **gestionnaires**, les psychiatres en neuromodulation et en thérapies somatiques avancées participent à part entière à la vie d'organisations de soins de santé où ils organisent des pratiques durables, prennent des décisions sur l'affectation des ressources et contribuent à l'efficacité du système de soins de santé.

### *Compétences clés et habilitantes : Les psychiatres peuvent...*

1. **Participer à des activités qui contribuent à l'efficacité de leurs organisations et systèmes de soins de santé et notamment de l'accessibilité aux soins de neuromodulation et de thérapies avancées**
  1. Travailler en collaboration avec d'autres membres de leur organisation
  2. Participer à l'évaluation et à l'amélioration des processus systémiques de maintien de la qualité, incluant les initiatives sur la sécurité des patients
  3. Décrire la structure et le fonctionnement du système de santé en ce qui a trait à psychiatrie, y compris les rôles des médecins
  4. Décrire les principes du financement des soins de santé, y compris la rémunération des médecins, l'établissement des budgets et le financement des organisations

## 2. **Gérer efficacement leur pratique et leur carrière**

1. Établir les priorités et gérer leur temps pour établir un juste équilibre entre les soins aux patients, les exigences de la pratique, les activités extérieures et la vie personnelle
2. Gérer une pratique, notamment les ressources financières et humaines
3. Mettre en œuvre des processus visant à assurer l'amélioration de leur pratique personnelle
4. Utiliser la technologie de l'information de manière appropriée aux fins des soins aux patients

## 3. **Répartir judicieusement des ressources du secteur des soins de santé, qui sont limitées**

1. Reconnaître l'importance de la juste répartition des ressources de la santé en établissant un équilibre entre l'efficacité, l'efficacité et l'accès, d'une part, et le soin optimal des patients, d'autre part
2. Développer des ententes de services pour l'accès aux thérapies de neuromodulation et autre thérapies somatiques avancées en priorisant l'accès et la pertinence des soins
3. Appliquer des données probantes et des processus de gestion pour dispenser des soins dont le coût est approprié

## 4. **Jouer des rôles d'administrateur et de chef de file au besoin**

1. Présider des comités et des réunions, ou y participer efficacement
2. Diriger ou mettre en œuvre des changements apportés aux soins de santé
3. Planifier des éléments pertinents à la prestation des soins de santé, comme les horaires de travail

## **Promoteur de la santé**

*Définition :*

Comme **promoteurs de la santé**, les psychiatres en neuromodulation et en thérapies somatiques avancées utilisent leur expertise et leur influence de façon responsable pour promouvoir la santé et le mieux-être de patients individuels, de collectivités et de populations. Ils militent pour des interventions accessibles et pertinentes en neuromodulation psychiatrique et thérapies avancées

*Compétences clés et habilitantes : Les psychiatres peuvent...*

### 1. **Répondre aux besoins et aux problèmes de santé de patients individuels dans le cadre des soins aux patients**

1. Définir les besoins en matière de soins sur-spécialisé d'un patient en particulier
2. Repérer des possibilités de représentation, de promotion de la santé et de prévention des maladies auprès de personnes auxquelles ils prodiguent des soins

### 2. **Répondre aux besoins de santé des consultants qu'ils servent**

1. Décrire les milieux de pratique qu'ils servent et développer des partenariats de soins, ententes de service, et de simplifier l'accès.
2. Démontrer une compréhension de la possibilité d'intérêts divergents entre les collectivités servies et d'autres populations

## **Érudit**

*Définition :*

Comme **érudits**, les psychiatres en neuromodulation et en thérapies somatiques avancées démontrent pendant toute leur vie un engagement envers l'apprentissage fondé sur la réflexion, ainsi que la création, la diffusion, l'application et l'utilisation de connaissances médicales dans leur domaine.

*Compétences clés et habilitantes : Les psychiatres peuvent...*

## 1. **Maintenir et améliorer les activités professionnelles par l'acquisition continue du savoir**

1. Décrire les principes du maintien de la compétence
2. Décrire les principes et les stratégies de mise en œuvre d'un système de gestion du savoir personnel
3. Reconnaître les problèmes d'apprentissage dans la pratique et en tenir compte
4. Procéder à une vérification de la pratique personnelle
5. Poser une question appropriée concernant l'apprentissage, les techniques, leur compétence pratique.
6. Consulter et interpréter les données probantes pertinentes
7. Appliquer de nouvelles connaissances à la pratique
8. Évaluer l'incidence de tout changement dans la pratique
9. Documenter le processus d'apprentissage

## 2. **Évaluer de façon critique de l'information médicale et ses sources et en faire une utilisation judicieuse lors de la prise de décisions touchant à la pratique**

1. Décrire les principes de l'évaluation critique
2. Évaluer de façon critique les données probantes obtenues afin de répondre à une question clinique
3. Intégrer des conclusions d'évaluation critique aux soins cliniques

## 3. **Faciliter l'acquisition du savoir pour les patients, les membres de leur famille, les étudiants, les résidents, d'autres professionnels de la santé, le public et d'autres intervenants**

1. Décrire les principes d'apprentissage pertinents à la formation en médecine
2. En collaboration, définir les besoins d'apprentissage et les résultats souhaités chez des tiers
3. Choisir des stratégies efficaces d'enseignement et un contenu permettant de faciliter l'apprentissage chez des tiers
4. Donner des présentations efficaces de conférences ou d'exposés
5. Évaluer des contacts d'enseignement et y réfléchir
6. Développer des outils pédagogiques adaptés à la pratique sur-spécialisée
7. Fournir une rétroaction efficace
8. Décrire les principes d'éthique qui ont trait à l'enseignement

## 4. **Contribuer à la création, à la diffusion, à l'application et à l'utilisation de connaissances et de pratiques médicales nouvelles**

1. Décrire les principes de la recherche et de la recherche savante
2. Décrire les principes de l'éthique de la recherche
3. Poser une question érudite
4. Effectuer une recherche systématique de données probantes
5. Choisir et mettre en œuvre des méthodes appropriées pour répondre à la question
6. Diffuser les résultats d'une étude
7. Participer à une recherche érudite, un projet d'assurance de la qualité ou un projet éducatif portant sur la psychiatrie, démontrant la responsabilité principale d'au moins un des éléments suivants du projet :
  - Formulation de l'hypothèse, laquelle doit inclure une revue exhaustive de la littérature
  - Élaboration d'un protocole pour le projet d'érudition
  - Préparation d'une demande de subvention
  - Élaboration de la proposition de recherche en éthique
  - Interprétation et synthèse des résultats

## **Professionnel**

### *Définition :*

Comme **professionnels**, les psychiatres en neuromodulation et en thérapies somatiques avancées se consacrent à la santé et au mieux être de la personne et de la société, à la pratique respectueuse de l'éthique, à l'autoréglementation de la profession et aux critères rigoureux de comportements personnels.

1. **Démontrer un engagement envers leurs patients, la profession et la société par une pratique respectueuse de l'éthique et démontrer une réserve appropriée face aux attentes des patients et des consultants, conséquente face aux forces et aux limites et risques de ce domaine.**
1. Avoir un comportement professionnel approprié dans la pratique, ce qui comprend l'honnêteté, l'intégrité, de dévouement, la compassion, le respect et l'altruisme
2. Démontrer leur dévouement à dispenser des soins de la plus grande qualité et de maintenir leur compétence
3. Reconnaître les problèmes d'éthique qui se posent dans la pratique et y répondre de façon appropriée
4. Reconnaître et gérer les conflits d'intérêts réels ou perçus, y compris, sans s'y limiter, les interactions au sein du secteur des soins de santé
5. Reconnaître les principes et les limites de la confidentialité chez les patients tels que définis par les normes d'exercice de la profession et la loi
6. Maintenir des relations appropriées avec les patients, les collègues et les étudiants, et démontrer un professionnalisme qui se conforme aux principes de respect des limites dans tous les domaines d'interaction, notamment en ce qui a trait aux questions d'ordre sexuel ou financier
  
2. **Démontrer un engagement envers leurs patients, la profession et la société en participant à l'autoréglementation de la profession**
1. Comprendre et avoir des connaissances sur les codes de pratique de la profession, fondés sur la loi et la déontologie
1. Se conformer aux lignes directrices reconnues sur les interactions éthiques avec l'industrie (en particulier l'industrie pharmaceutique) en ce qui a trait à la recherche, à l'éducation et aux soins cliniques
2. S'acquitter des obligations réglementaires et législatives découlant de la pratique courante
3. Démontrer leurs responsabilités face aux ordres de médecins
4. Reconnaître le comportement antiprofessionnel de tiers dans la pratique et y réagir
5. Participer à l'examen de pairs
  
3. **Démontrer un engagement envers la santé des médecins et la viabilité de leur pratique**
1. Établir un équilibre entre les priorités personnelles et professionnelles afin d'assurer leur santé personnelle et la viabilité de leur pratique
2. S'efforcer d'accentuer leur sensibilisation et leur perspicacité personnelles et professionnelles
3. Reconnaître les cas où d'autres professionnels sont dans le besoin et y réagir de la façon appropriée

## **Description du programme**

Le programme de perfectionnement en neuromodulation psychiatrique et en thérapies somatiques avancées est d'une durée de douze mois (13 périodes de 4 semaines).

La majorité de la formation se déroule principalement au CHUM (11-12 périodes, selon le choix du candidat et la disponibilité des superviseurs). Idéalement, le candidat est au CHUM de la P1 à P7, puis soit au CIUSSS du Nord, de l'Est ou du Centre-Sud de la de P8-P9, puis revient au CHUM de la P10 à P13.

Au CHUM, le candidat est attiré principalement à l'unité de neuromodulation psychiatrique, sous la responsabilité du Dr Paul Lespérance et Dr Jean-Philippe Miron. L'ensemble de ces activités se font au sein d'une équipe interdisciplinaire qui participe aussi à son apprentissage et aux soins. Son stage est principalement en ambulatoire, mais il est aussi responsable des patients hospitalisés en neuromodulation à l'étage psychiatrique (2-3 lits). Il contribue aux évaluations diagnostiques, aux traitements de neuromodulation et de kétamine IV (hospitalisation) ou intra-nasale (ambulatoire), s'implique dans les diverses réunions. Il participe à la sélection et au suivi des patients implantés avec un neurostimulateur. Il fait un travail de liaison avec les consultants et les médecins et professionnels référents. Il développe son propre projet de recherche et participe aux projets en cours, aux formations et conférences, aux demandes de fonds ou aux soumissions aux comités de la recherche et d'éthique et aux demandes des équipes de gestion.

Idéalement, les périodes P8 et P9 sont réservées pour les stages en électroconvulsothérapie, en thérapie par courant direct et les activités scientifiques et cliniques associés tant en clinique externe qu'en hospitalisation aux institutions qui collaborent à cette formation sur-spécialisée.

Les candidats doivent se conformer à tous les règlements de l'hôpital, notamment la politique en matière de respect de la civilité.

### **Temps pour la recherche et l'érudition**

Une à deux journées non cliniques par semaine pourra être octroyée. Ces journées favoriseront l'implication du candidat dans un projet de recherche et dans un projet d'enseignement ou d'érudition.

### **Gardes**

Les candidats font des gardes toujours selon leur niveau de compétence, dans l'institution où ils sont en stage. Il est attendu qu'ils font des gardes de psychiatrie générale aux urgences comme un patron autonome (CHUM et CIUSSS de leur formation), mais sous supervision d'un patron-enseignant de l'institution. Plus spécifiquement, ils sont aussi de garde sur appel 1 semaines/3, 24h par jour pour les situations exceptionnelles de patients implantés (défaillance de stimulateur, infection de plaie, etc).

### **Congés**

Le candidat a droit à un congé annuel payé de quatre (4) semaines de calendrier pendant son année de formation complémentaire; un congé avec solde de sept (7) jours ouvrables en vue de se préparer à un ou des examens obligatoires pouvant conduire à l'obtention d'un diplôme, licence ou certificat; cinq (5) jours ouvrables pour participer à un congrès; neuf (9) jours ouvrables de congé maladie; le candidat peut utiliser trois (3) des congés maladie prévus pour motifs personnels.

Le candidat est encouragé à favoriser une prise de vacances qui tient compte de la volumétrie, des périodes d'absence des patrons, et des congrès majeurs dans le domaine.

### **Évaluation des candidats**

L'évaluation du candidat se fondera sur les buts et objectifs du programme de formation. L'année est découpée en stage d'au plus 3 périodes consécutives. Le professeur responsable procède à une évaluation mi-stage pour chacun des stages, après au moins 4 semaines et au plus 8 semaines de présence. Il procède à l'évaluation de stage dans les 2 semaines de la date de fin de stage, en face-à-face.

Le comité d'évaluation du programme collige l'ensemble des évaluations et recommande soit la réussite ou l'échec de stage et suggère le cas échéant une reprise et les prescriptions pédagogiques appropriées. L'évaluation est consignée dans le système de gestion des évaluations de la Faculté et l'étudiant doit sans délai en prendre connaissance et la signer électroniquement, en indiquant s'il est en accord ou en désaccord avec celle-ci.

L'évaluation tient aussi compte de l'opinion de collègues, de membres de l'équipe, de la qualité et l'efficacité du travail clinique et scientifique (consultation, notes cliniques, travaux d'érudition, présentations), de l'atteinte des compétences attendues (seuil moteur, choix de protocole, respect des indications et contre-indications, gestion de la médication, etc) et de l'observation directe du professeur responsable (entrevue commune, intervention avec supervision directe en laboratoire (rtms, ECT) en tenant compte des compétences CanMeds 2015, au niveau de :

- Sa conscience situationnelle
- Ses connaissances
- Son habileté clinique
- Son habileté technique
- Ses habiletés d'enseignement
- Ses comportements et son professionnalisme
- Ses habiletés de communication
- Ses habiletés de collaboration

### **Contenu pédagogique formel**

#### **CHUM**

1. Revue de littérature :

Le candidat est responsable de la diffusion sur la liste d'envoi interne d'au moins un article récent par semaine jugé pertinent à la neuromodulation et aux thérapies somatiques avancées.

2. Présentation de cas intéressant :

Tous les lundis ou mardis matin, selon un calendrier défini, il participe à la réunion hebdomadaire interdisciplinaire de révision des cas en attente et des patients sous traitement en neuromodulation et en thérapies somatiques avancées.

3. Lundis midi du département de psychiatrie

Tous les lundis midi, il participe à la réunion académique du département de psychiatrie (en alternance : journal club en psychiatrie générale (2 fois par mois), réunion scientifique du département (une fois par mois), séminaire de recherche (une fois par mois), mortalité/morbidité (4 fois par année), séminaire d'éducation médicale (4 fois par année).

4. Séminaire théorique et pratique en rTMS et en neurobiologie des troubles mentaux

Le candidat participe au bloc de cours en rTMS donné aux résidents de niveau 4 (15 heures sur 4 semaines) et sur la neurobiologie des troubles mentaux (21 heures sur 7 semaines) à la session d'hiver.

5. Réunion de neuromodulation et de thérapies somatiques avancées

Une fois par mois, un jeudi après-midi (ou vendredi après-midi selon un calendrier défini), de 13 h à 17h, il participe aux réunions administratives et scientifiques de neuromodulation où sont discutés divers sujets plus complexes : les patients implantés ou en attente d'une implantation chirurgicale en présence de la neurochirurgienne (rencontre d'équipe d'un patient avec un proche), la gestion de la liste d'attente et du parc technologique, la revue des protocoles cliniques et de recherche en cours ou à déployer. Pendant son séjour, il fera une brève présentation d'au plus 30 minutes sur l'un ou l'autre de ces sujets à chacune des réunions au calendrier.

#### **CIUSSS partenaire**

6. Formation en électroconvulsothérapie, exposition à la thérapie par courant direct (tDCS)

Le candidat participe est invité à participer à la formation pratique offerte aux résidents en psychiatrie, donnée une fois par année, en électroconvulsothérapie. Il y fera 2-3 périodes en pratique clinique d'ECT ou l'équivalent, au moins 2 jours par semaine.

#### 7. Séminaires et réunions scientifiques

Le candidat participe aux réunions scientifiques de type « Grands Rounds » et aux clubs de lecture de l'Institution ou tout autre jugée prioritaire par le maitre de stage des périodes en électroconvulsothérapie.

IDENTIFICATION DE L'UNITÉ		IDENTIFICATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES	
Faculté : <b>Médecine</b>		Nom : Neuromodulation psychiatrique et thérapies somatiques avancées	
Département : Psychiatrie et addictologie		Cycle : 1 <sup>er</sup> cycle <input type="checkbox"/> 2 <sup>e</sup> cycle <input checked="" type="checkbox"/> 3 <sup>e</sup> cycle <input type="checkbox"/>	Création <input checked="" type="checkbox"/> Modification <input type="checkbox"/>

1. PARAMÈTRES GÉNÉRAUX DU PROGRAMME ET DES EFFECTIFS					
Données de l'unité	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
<b>Nombre de crédits de cours annuels prévus au programme</b>					
<b>Taille de la cohorte d'entrée 1<sup>re</sup> année</b> <i>(en inscrits pour chaque année)</i>	1-2				
<b>Taille de la cohorte de 2<sup>e</sup> année</b> <i>(en inscrits pour chaque année, incluant l'attrition)</i>		1-2			
<b>Taille de la cohorte de 3<sup>e</sup> année</b> <i>(en inscrits pour chaque année, incluant l'attrition)</i>			1-2		
<b>Taille de la cohorte de 4<sup>e</sup> année</b> <i>(en inscrits pour chaque année, incluant l'attrition)</i>				1-2	
<b>Taille de la cohorte de 5<sup>e</sup> année</b> <i>(en inscrits pour chaque année, incluant l'attrition)</i>					1-2

2. RESSOURCES ADDITIONNELLES DEMANDÉES	
2.1 AUCUNE RESSOURCE ADDITIONNELLE N'EST DEMANDÉE POUR CE PROJET <input checked="" type="checkbox"/> X <input type="checkbox"/>	<b>IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE REMPLIR LA SUITE DE CE FORMULAIRE.</b>
2.2 DES RESSOURCES ADDITIONNELLES SONT DEMANDÉES POUR CE PROJET <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<b>VEUILLEZ COMPLÉTER LA SUITE DE CE FORMULAIRE.</b>

3. BUDGET DE DÉMARRAGE	
<i>Annexer le plan de développement (plan d'affaires) au dossier lorsque requis.</i>	
<input checked="" type="checkbox"/> NON requis <input type="checkbox"/> Requis	Montant estimé lorsque requis :                    \$

## ANNEXE I

- **Université de Montréal**, Faculté de médecine - Direction  
Pavillon Roger-Gaudry, 2900, boul. Édouard-Montpetit Montréal (Québec) H3T 1J4

### Personnes-ressources :

#### **Docteur Patrick Cossette**

Doyen  
Faculté de médecine  
Université de Montréal  
Tél. : 514-343-6351

#### **Docteur François Girard**

Vice-Doyen aux études médicales postdoctorales  
Faculté de médecine, Université de Montréal  
MED - Vice-doyen - Etudes médicales postdoctorales <vd-empd@med.umontreal.ca>

#### **Docteur Paul Lespérance**

Psychiatre – Responsable du DES  
Professeur titulaire  
Département de psychiatrie et d'addictologie  
Faculté de médecine, Université de Montréal  
Unité de neuromodulation psychiatrique,  
CHUM  
Tél. : 514-376-3330  
[paul.lesperance@umontreal.ca](mailto:paul.lesperance@umontreal.ca)

### Hôpitaux ou établissements participants au programme

#### CHUM

L'institution de formation, tant sur le plan clinique qu'universitaire, est à la fine pointe du savoir et a de grands volumes d'activité. Elle reçoit des milliers de stagiaires et étudiants par année. Elle dispose d'un centre d'apprentissage et de recherche de calibre international. L'étudiant en neuromodulation et thérapies somatiques avancées accomplira la majorité de sa formation dans un contexte d'accessibilité à des compétences humaines et des ressources matérielles exceptionnelles en la matière. L'étudiant en provenance de l'extérieur sera également soutenu dans ses démarches d'intégration, selon ses besoins.

#### CIUSSS partenaire

La constitution récente du CIUSSS de l'est de l'île de Montréal a donné lieu à la fusion de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (site hôpital Louis-H.-Lafontaine) et de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Le site de

l'hôpital Lous-H.Lafontaine reste spécialisé dans sa mission en troubles mentaux avec un centre de recherche affilié spécialisé (Centre de recherche de l'Institut universitaire de santé mentale de Montréal – Fernand-Seguin).

## **DESCRIPTION DE L'INSTITUTION POUR LA SURSPÉCIALITÉ CONCERNÉE**

### CHUM

Le département de psychiatrie du CHUM est constitué de 17 psychiatres et de dizaines de professionnels. L'équipe de neuromodulation psychiatrique comporte 2 psychiatres dédiés à ce domaine, et 3 professionnels – dont une assistante de recherche de niveau doctorale et gestionnaire du programme de recherche du laboratoire.

### CIUSSS de l'est de l'Île de Montréal

Le département de psychiatrie du CIUSSS de l'est est le plus grand département de psychiatrie de l'Île de Montréal. Il a un centre d'excellence et un programme clinique en électroconvulsothérapie, lequel est à haut volume. Le département est constitué de plus de 90 psychiatres répartis notamment sur plusieurs sites et cliniques spécialisées.

## **COMITÉ PÉDAGOGIQUE ET PROFESSEURS ENSEIGNANTS**

### **Comité pédagogique**

Le Comité du programme de Diplôme d'études spécialisées (DES) en neuromodulation psychiatrique et thérapies somatiques avancées tient au minimum trois réunions par année, par convocation acheminée au moins sept jours à l'avance, avec un ordre du jour dûment établi. Des comptes rendus des réunions sont rédigés et conservés au secrétariat du programme.

Responsabilités et fonctionnement du Comité du Programme de DES en neuromodulation psychiatrique et thérapies somatiques avancées:

- a) Élaboration, mise en place et suivi du programme en conformité avec les normes générales et spécifiques des instances concernées (hospitalières, universitaires et d'agrément).
- b) Nomination
  - D'un *Comité d'admission* composé d'un minimum de 3 personnes, dont le directeur du programme et un représentant des étudiants
  - D'un *Comité d'évaluation* composé de 2 professeurs de la Faculté et d'un représentant des étudiants
- c) Élaboration et révision de procédures par le *comité d'admission* (qui se rapportera au Comité de programme) pour la sélection des étudiants admis au programme
- d) Suivi du cheminement de l'étudiant admis dans le programme sur une base régulière
- e) Évaluation de l'étudiant conformément aux politiques établies par le comité de l'éducation médicale postdoctorale et selon les règles établies par le *comité d'évaluation* (qui se rapportera au *Comité du programme*)

- f) Mise en place d'un mécanisme d'appel et d'étude des appels venant des résidents et, au besoin, soumission des cas au comité de révision des études postdoctorales de l'Université
- g) Mise en place de mécanismes pour soutenir les étudiants dans leurs activités professionnelles
- h) S'assurer de recours pour répondre aux problèmes éprouvés par les étudiants tels que ceux reliés au stress (programme facultaire, etc.)
- i) Révision constante de toutes les composantes du programme avec prise en compte de l'opinion des étudiants : réalisation des objectifs pédagogiques, adéquation des ressources d'enseignement (humaines et physiques); évaluation des stages, etc.

Les membres du Comité pédagogique sont constitués du responsable hospitalier du CHUM (Dr Paul Lespérance, directeur du programme), du CIUSSS participant (Dre Valérie Tourjman), et du Dr Jean-Philippe Miron, chercheur-clinicien en neuromodulation au CHUM

**Professeurs enseignants –**

<b>Nom</b>	<b>Principales responsabilités</b>	<b>Poste universitaire - U de M</b>
Dr Paul Lespérance	Psychiatre Directeur de la Clinique de neuromodulation psychiatrique CHUM	Professeur titulaire Faculté de médecine Université de Montréal
Dre Valérie Tourjman	Psychiatre Directrice médicale du programme d'électroconvulsothérapie CIUSSS de l'est de Montréal	Professeur agrégée Faculté de médecine Université de Montréal
Dr Jean-Philippe Miron	Psychiatre Chercheur-clinicien en neuromodulation CHUM	Professeur-adjoint de clinique Faculté de médecine Université de Montréal

## Évaluation de l'étudiant

L'étudiant est évalué sur une base continue et chaque 3 mois selon les grilles d'évaluation en vigueur à la Faculté de médecine et en fonction des objectifs CanMEDS.

### a) Formulaire d'évaluation des rôles CanMEDS

Le directeur du DES en neuromodulation psychiatrique et thérapies avancées demande tous les 3 mois aux professeurs du département, de colliger et de faire un rapport des fiches d'évaluation qui couvrent les rôles CanMEDS et qui doivent être remplies par les professeurs concernés au sein du programme. Ces évaluations sont révisées et discutées avec les codirecteurs du programme et une évaluation synthèse sera remplie. L'évaluation synthèse est alors présentée et discutée avec l'étudiant par le directeur du DES.

### b) Autres méthodes

- Entrevues et évaluations: Pendant le deuxième trimestre et avant la fin de l'année de formation.  
Ces entrevues ont pour but de vérifier les connaissances fondamentales et cliniques de l'étudiant en matière de neuromodulation psychiatrique et thérapies avancées et de vérifier certaines compétences transversales (par exemple, les bases de la communication et de la collaboration efficaces, etc.). Entrevues faites par le directeur du DES.
- Portfolio descriptif:  
L'étudiant devra tenir un portfolio du nombre de patients dont il a eu la responsabilité (avec diagnostic associé) ainsi que du nombre et type de procédures effectuées selon le profil de formation. Des éléments de ce portfolio seront discutés avec le responsable de l'évaluation lors des rencontres d'évaluation, permettant d'évaluer certains acquis ou certaines difficultés de l'étudiant.
- Évaluation des compétences techniques, des connaissances, de l'interprétation des données et de la communication.

Ces points font l'objet d'une vigilance constante par les professeurs enseignants et les membres du comité du programme.

- Rétroactions sporadiques lors des présentations obligatoires de l'étudiant

Minimum 2 présentations de type conférence et 3 animations de lecture dirigée (Journal Club) sous forme d'études de cas ou de capsules scientifiques lors des rencontres scientifiques du service ou du département. Le candidat sera aussi sollicité pour préparer un cours formel dans le domaine de la neuromodulation ou de la neurobiologie des troubles mentaux au bloc de cours des R4, donné à la session d'hiver.

**ANNEXE I -**

• **Formation exigée pour intégrer le Programme de neuromodulation psychiatrique et thérapies avancées :**

- Diplôme de docteur en médecine
- Diplôme d'études spécialisées en psychiatrie

• **Volumes d'activités minimales requis pour obtention du DES**

<b>Activités exigées</b>	<b>Nombre de journées</b>	<b>Exigences supplémentaires</b>
Clinique spécialisée ambulatoire, hospitalisation, recherche clinique	3-4 jours par semaine en clinique et 1-2 journée en recherche/étude	Participation aux activités académiques du département et à l'enseignement, complétion du portofolio

**ANNEXE II**

**TABLEAUX – RÉPERTOIRE DES COURS**

**Titre du programme :** Diplôme d'études spécialisées en neuromodulation et thérapies avancées

**Cours du mercredi matin, session d'hiver**

<b>DATES</b>	<b>COURS (EXEMPLE)</b>	<b>PROFESSEUR</b>
8 janvier	Neuroanatomie psychiatrique : circuits pertinents	Dr Paul Lespérance
15 janvier	Relâche – Cours préparatoire – Ottawa (Si le résident n'est pas au cours préparatoire, il doit être présent dans son milieu de stage)	
22 janvier	Introduction et mécanismes d'action de la SMT Introduction et mécanismes d'action de la SNV Introduction et mécanismes d'action de la DBS	Paul Lespérance
29 janvier	Seuil moteur, positionnement de la bobine, programmation Cibles de traitement (FDA) et système 10-20 EEG Risques, contre indications, surveillance	Paul Lespérance
5 février	Rdocs, réseaux de symptômes, réflexions épistémologiques sur les classifications diagnostiques Le phénotypage digital, phénotypage profond Apprentissage profond et intelligence artificielle : exemples	Pierre Orban
12 février R02.320	Atelier rTMS 1	Paul Lespérance
19 février	SMT pour la dépression (protocoles, localisation, intensité) (dépression, épisode dépressif et prévention de la rechute) SMT pour les autres utilisations (et à venir) Directions futures et controverses	Paul Lespérance
26 février R02.320	Atelier rTMS 2	Paul Lespérance
4 mars	Les circuits fronto-sous-corticaux Attention, habitudes et apprentissage, récompense et dépendance : TDAH, impulsivité, TOC, tics, addictions	Paul Lespérance
11 mars	Autismes	Laurent Mottron
18 mars R02.320	Sommeil et vigilance	Roger Godbout

<b>DATES</b>	<b>COURS (EXEMPLE)</b>	<b>PROFESSEUR</b>
25 mars	Psychose et bipolarité	Amal Abdel Baki
1er avril	Les circuits de la mémoire	Véronique Des- baumes